

**Arrêté 2023-303 portant recevabilité des listes de candidatures
Election des représentants des personnels et des usagers au sein des conseils de composantes
scrutin du 9 novembre 2023**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D719-4 et suivants ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2028, modifiés ;
- Vu** le règlement intérieur de l'Université adopté par le Conseil d'administration en sa séance du 13 juillet 2018, modifié ;
- Vu** l'arrêté électoral n°2023-268 portant élection des représentants des personnels au sein des conseils de composantes ;
- Vu** l'arrêté électoral n°2023-270 portant élection des représentants des usagers au sein des conseils de composantes ;
- Vu** l'arrêté n°2023-277 portant délégation de signature dans le cadre des opérations électorales relatives au scrutin du 9 novembre 2023 ;
- Vu** l'avis du Comité Electoral Consultatif en date du 26 octobre 2023,

Arrête :

Article 1 : Recevabilité des candidatures

Sont déclarées recevables, pour l'élection des représentants des usagers et l'élection des personnels au sein des conseils de composantes, organisées le 9 novembre 2023, les candidatures et listes de candidatures figurant ci-après :

UFR ASSP

Collège des usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 7

Liste intitulée « Bouge ta fac » composée de :

- 1/ Chloé MOLA
- 2/ Léon TATO
- 3/ Louison BRUTUS
- 4/ Timéo CAQUET
- 5/ Amandine PARENT
- 6/ Anton KOPP
- 7/ Camille-Chloé BEYROUTI

Liste intitulée « UNEF le syndicat étudiant : pour une université ouverte, méancipatrice et gratuite pour tou.tes » composée de :

- 1/Tom RIOUFOL
- 2/ Emma CHAPON
- 3/Lucas MARFIL
- 4/ Sam TROUILLOUD
- 5/Nathan STOLOVITCH
- 6/ Capucine CASTETS
- 7/ Eliot MANDIN-COLLANGE
- 8/ Zazie ROQUES
- 9 /Hugo HELLY
- 10/ Lou BOTTONE
- 11/ Luhan KINKINGNE HUN
- 12/ Salma HASSAN
- 13/ Maxime JACQUET
- 14/ Emie LAVIGNE

Collège BIATSS

Nombre de siège à pourvoir : 1

Candidatures de :

- Agnès DANTHENY
- Marion JALLAT

Collège des usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 6

Liste intitulée « AES pour tous » composée de :

- 1/ Marlène FILLION
- 2/ Marwan NEAU
- 3/ Sarah DE SAINT LEGER
- 4/ Amani RASHID
- 5/ Oumoukoulthoum ZIDINI
- 6/ Fady DRISSI

Liste intitulée « les lumières engagées » composée de :

- 1/ Manon BERTHEL
- 2/ César FOREST
- 3/ Eva CHOISY
- 4/ Axel GENDREAU
- 5/ Noroharta Sonia RAVAOMANANA
- 6/ Nathan GUINCHARD
- 7/ Elise GERMAIX
- 8/ Antoni CHANUT-ALBERT
- 9/ Darchelle DINA
- 10/ Ahmed Reda KELLOUAI

Liste intitulée « UNEF le syndicat étudiant : pour une université ouverte, émancipatrice et gratuite pour tou.tes » composée de :

- 1/ Maéva COTTE
- 2/ Philippe BISTON
- 3/ Lou HURON
- 4/ Samuel MASSEBOEUF
- 5/ Norah MONS
- 6/ Mathis TAILLADE
- 7/ Camille GALERA
- 8/ Maxime CHANUT
- 9/ Mathilde ZEDDAM
- 10/ Yanis BENALI

Liste intitulée « UNI : pour un diplôme de qualité, contre les blocages ! » composée de :

- 1/ Loïs TURPIN
- 2/ Gabrielle CARLETTI
- 3/ Nathan PERRAMOND
- 4/ Salomé KOWALSKI
- 5/ Ethan DHANE-OLESIK
- 6/ Coline GENEVOIS
- 7/ Alexandre THIBAUT
- 8/ Eve MIGNOTTE
- 9/ Ethan FOURNIER
- 10/ Lena OPPERMANN

UFR LANGUES

Collège A

Nombre de sièges à pourvoir :10

Liste intitulée « Liste unitaire collège A » composée de :

- 1/ Heike BALDAUF
- 2/ Bruno PAOLI
- 3/ Pascale TOLLANCE
- 4/ Philippe MILLOT
- 5/ Séverine WOZNIAK
- 6/ Alvar DE LA LLOSA
- 7/ Agnès DELAHAYE
- 8/ Olivier RICHOMME
- 9/ Françoise ORAZI
- 10/ Oscar FREAN HERNANDEZ

Collège B

Nombre de sièges à pourvoir :10

Liste incomplète intitulée « Démocratie plurielle » composée de :

- 1/ Niall BOND
- 2/ Marie LAUREILLARD

Liste intitulée « Liste commune UFR Langues » composée de :

- 1/ Fiona SIMPKINS
- 2/ Salem KHCHOUM
- 3/ Weiwei GUO
- 4/ Samuel BAUDRY
- 5/ Caroline OLSSON
- 6/ Sylvain TROUSSELARD
- 7/ Natalya SHEVCHENKO
- 8/ Jean-Paul GIUSTI
- 9/ Idoli CASTRO
- 10/ Cyril MERLE

Collège BIATSS

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Liste intitulée « BIATSS UFR Langues » composée de :

- 1/ Florence COLLET PRIOLET
- 2/ Andrea ARIOTTI
- 3/ Fabienne MAR
- 4/ Juliette PISTOIA
- 5/ Vanessa ROBLES

UFR SEG

Collège des usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 2 (3^{ème} cycle)

Liste intitulée « Doctorants SEG » composée de :

- 1/ Romain DURAND
- 2/ Carla MORVAN
- 3/ Alexandre ANGELLOZ-NICOUD

UFR TEMPS ET TERRITOIRES

Collège des usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 6

Liste intitulée « l'interdisciplinaire » composée de :

- 1/ Roxane CARPENTIER
- 2/ Guillaume PICART
- 3/ Laure DENIZOT
- 4/ Valentin VACHER
- 5/ Anna VALLET
- 6/ Romaric FONTAINE
- 7/ Loréane BASSAS
- 8/ Nael EL MHASSANI
- 9/ Tiphaine PERREAU
- 10/ Alexandre WINCHNIEWSKI

Liste intitulée « UNEF le syndicat étudiant : pour une Université ouverte, émancipatrice et gratuite pour tou.tes composée de :

- 1/ Willi CHARPAIL
- 2/ Candice MOREAUX
- 3/ Emilia GRUN
- 4/ Ambre DESJAMES
- 5/ Florian LAVIGNOLLE
- 6/ Lou TRILLAT
- 7/ Constantin BACHER

IETL

Collège BIATSS

Nombre de siège à pourvoir : 1

Candidature de :

Shirley CRIADO

Collège des usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Liste intitulée « la voix des étudiants » composée de :

- 1/ Clotilde BASSET
- 2/ Vincent ALBINO
- 3/ Laura LAPISARDI
- 4/ Venceslas PONTILLE
- 5/ Elisa JEUNESSE

Liste intitulée « les étudiants en droit social » composée de :

- 1/ Valentine ARNOUX
- 2/ Hugo SANTELLI
- 3/ Sarah PELLETIER
- 4/ Adrien DOMINÉ
- 5/ Clotilde CUOMO-GRAFF
- 6/ Cheikh FALL
- 7/ Sarah GIRARD
- 8/ Maxence MIGLIACCIO
- 9/ Sara MEZOUAR

Liste intitulée « les ergo au service des étudiants » composée de :

- 1/ Amal BEN SAAD
- 2/ Clément GUERIN
- 3/ Sarah VETTIER
- 4/ Benoit AVEZARD
- 5/ Adeline LOVATO

ISPEF

Collège BIATSS

Nombre de siège à pourvoir : 1

Candidature de :

Victoire JAILLOT-MURARD

Collège des usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Liste intitulée « Bouge ton ISPEF » composée de :

- 1/ Manoha LECOMTE
- 2/ Maëlle ARRAS
- 3/ Enzo SURREL
- 4/ Célia SERIEYS
- 5/ Chris DI-FABIO
- 6/ BULIARD Ilona

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Collège A

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Liste intitulée « Institut de Psychologie » composée de :

- 1/ Georgios MICHAEL
- 2/ Anna-Rita GALIANO
- 3/ François-David CAMPS
- 4/ Emilie VAYRE
- 5/ Raphaël MINJARD

Collège B

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Liste intitulée « Institut de Psychologie » composée de :

- 1/ Béatrice CLAVEL
- 2/ Pierre-Justin CHANTEPIE
- 3/ Marjolaine DOUMERGUE
- 4/ Léo DUTRIAUT
- 5/ Elsa LANEYRIE

Collège BIATSS

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Liste intitulée « Biatss 1 » composée de :

- 1/ Gaëlle TALFOURNIER
- 2/ Pascal ROZET
- 3/ Sylvie LADURE

Liste incomplète intitulée « Biatss 2 » composée de :

- 1/ Sandrine IACOVELLI
- 2/ Alexandre SOMBARDIER

Liste incomplète intitulée « Biatss 3 » composée de :

- 1/ Adeline BONNET
- 2/ Roberto REYNA LEON

Collège des usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Liste intitulée « Représentants étudiants en psychologie » composée de :

- 1/ Iason DOUSKAS
- 2/ Clarisse REY
- 3/ Thomas STAUB
- 4/ Cécilia GIRARD
- 5/ Paul BOUSSEAU
- 6/ Sirine AHMED

Liste intitulée « Bouge ta filière » composée de :

- 1/ Elsa MONTEIL
- 2/ Clément CAMPANT
- 3/ Kassandra SOLY
- 4/ Lucas DUCHENE
- 5/ Ariane FRANCO-ROGELIO
- 6/ Julien ULMET

IUT

Collège des autres enseignants

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Liste intitulée « autres enseignants » composée de :

- 1/ Romain CATHARY
- 2/ Hélène CHANVILLARD

Collège des usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 4

Liste intitulée « La voix de l'étudiant » composée de :

- 1/ Gaël NGUEMA MBA
- 2/ Laurianne DOLLEN
- 3/ Victor CHAMBE
- 4/ Zoé AIRAUDO
- 5/ Thibaud GEBAVI
- 6/ Iva CONDA
- 7/ Felixio DE MEDEIROS
- 8/ Hajar BENSLIMANE

CIEF

Collège des enseignants

Nombre de siège à pourvoir : 1

Candidature de :

Anne MOREL-LAB

Collège BIATSS

Nombre de siège à pourvoir : 1

Candidature de :

Anne-Claire BARUSSEAU

Article 2 : Irrecevabilité des listes de candidatures

Sont déclarées irrecevables car ne respectant pas l'alterance de sexe entre les candidats (articles L719-1 et D719-22 du code de l'éducation) ou demeurant incomplètes comme entendu à l'article D719-22, les listes de candidatures suivantes :

UFR ASSP

Liste incomplète intitulée « Solidaires étudiant.es » composée de :

- 1/ Bérénice DONZÉ
- 2/ Antonin NOUVIAN
- 3/ Alaïs NALLET-MARC
- 4/ Lenny LEGRAS
- 5/ Danaë LEPAGE
- 6/ Toinon CSERCER

Conformément à l'article D719-22, cette liste est déclarée irrecevable car elle ne respecte pas le nombre minimum de candidatures fixé ici à 7.

UFR TT

Liste incomplète intitulée « Solidaires étudiant.es » composée de :

- 1/ Antoine LAUNOIS
- 2/ Maxence VERDIER
- 3/ NOUVIAN Antonin
- 4/ Loïc OGÉ

Conformément à l'article D719-22, cette liste est déclarée irrecevable car elle ne respecte pas le nombre minimum de candidatures fixé ici à 6. Par ailleurs, l'alternance de sexe entre les candidats n'est pas respectée.

IETL

Liste incomplète intitulée « les lucides », composée de :

- 1/ Lilia HOUIDEG
- 2/ Léo BOGEAT
- 3/ Axèle HURÊ

Conformément à l'article D719-22, cette liste est déclarée irrecevable car elle ne respecte pas le nombre minimum de candidatures fixé ici à 5.

Article 3 : Absence de candidatures

L'absence de candidatures ayant été constatée dans le collège des usagers pour l'ICOM et pour l'UFR SEG (collège des usagers des 1^{er} et 2^{ème} cycles), ces sièges demeurent vacants jusqu'à l'organisation d'un nouveau scrutin.

Article 4 : Publicité

Le présent arrêté sera notifié aux membres du Comité électoral consultatif et aux délégués de listes. Il sera affiché dans les locaux universitaires et mis en ligne sur les sites internet et intranet de l'Université.

Fait à Lyon, le 26 octobre 2023

Nathalie DOMPNIER